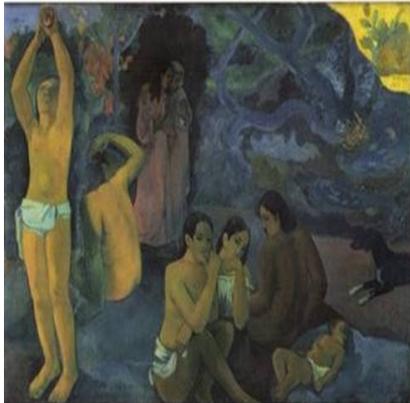


**CAP des attachés du 20 juin 2013**  
**Déclaration liminaire**



*'where do we come from?''what are we?''where are we going?'*  
Paul Gauguin (1897)

*« D'où venons-nous,  
qui sommes-nous,  
où allons-nous ? »  
dans les ministères sociaux ?*

**Pour les représentants de l'UNSA, cette triple interpellation, inspirée par Gauguin, reflète la situation des AAAS des ministères sociaux : bilan chaotique de la vie et de la gestion de ce corps, malmené entre différents curseurs des trois secteurs et dans une atmosphère de reconfiguration des directions de soutien de l'AC, particulièrement celles des DRH ayant jusqu'à présent des procédures de gestion fort différentes entre les corps spécifiques et les corps communs.**

*Souhaitons qu'au moins cette « révolution culturelle » ait des effets positifs notamment sur la transparence des actes de gestion entre AC et services déconcentrés, à défaut de régulariser totalement les procédures et les interprétations réglementaires et ainsi de construire un autre dialogue social et une gestion conforme au droit, le statut général !*

A chaque CAP, l'UNSA a défendu et défendra nos collègues en répétant certes les mêmes questions mais toujours en attente des réponses : nous ne lâcherons pas cette constance vigilante notamment sur les points suivants :

**Juin 2013**



- *Une gestion toujours « écartelée » entre la filière administrative et la filière technique :*
- *Une GPEC, toujours « balbutiante », sans une véritable politique de valorisation des compétences des agents et un véritable accompagnement professionnel dans la progression des carrières :*
- *Une non visibilité sur la construction des parcours professionnels et sur la rénovation des systèmes de gestion individualisée des carrières : avec la mise en concurrence « artificielle » des corps spécifiques.*

La période actuelle connaît crise généralisée et fortes turbulences, même au plus haut niveau de l'Etat. !

Notre Ministère doit faire face à une conjoncture dure faite de difficultés économiques et de licenciements : les services Travail et Emploi sont en conséquence de plus en plus sollicités devant le chômage et la précarisation de la société.

*Les conditions de travail, qui continuent à se dégrader avec des baisses drastiques et aveugles des effectifs, un collectif toujours de plus en plus mis à mal avec les incertitudes des chantiers annoncés, les informations confinant souvent à la rumeur destructrice rarement dénoncée clairement et une pédagogie de l'écoute de la part des autorités décisionnelles bien « modeste » !!!*

#### **En particulier pour la mission emploi où sont affectés de nombreux collègues AAAS**

L'**UNSA** refuse catégoriquement que les AAAS soient les laissés pour compte de cette nouvelle étape de réformes en oubliant leur quotidien, qui les fait quitter nos ministères : *surcharge de travail, pas de reconnaissance, perte du sens de leurs missions et de leurs repères dans cette avalanche de réformes, de dévalorisation des métiers de la fonction publique.*

***L'UNSA n'acceptera plus pour les attachés des non réponses ou « en devenir lointain » !***

***engendrant inquiétudes destructrices des cadres, des collectifs de travail et des services.***

**Le dernier exemple fut le principalat 2013**, son « gâchis catastrophique », ce hiatus inexplicable, et les non réponses des 2 directions RH, notamment au courrier du 8 février 2013 de notre organisation syndicale, **par lequel l'UNSA posait des questions précises sur :**

- Les raisons de la dureté de la sanction avec 16 postes non pourvus sur 60, en ne donnant pas pour seule explication qu'aucune obligation légale n'impose de recevoir autant de candidats que de postes ouverts !
- Le CR du jury attendu longtemps mais si peu aidant ni constructif pour les candidats dans sa formulation « express » et « bâclée » en comparaison avec les CR d'autres ministères (*celui du MINEFI de 2012 par ex*)

**Juin 2013**



- La formation donnée aux candidats et le déroulé de l'examen professionnel dans les ministères sociaux à clarifier par rapport aux autres ministères ;
- un cadrage normalisé aux intervenants/formateurs à donner notamment aux conférences magistrales sur les directions des ministères ;
- La réalité du poste occupé par le candidat et une formation conseillée pour pallier à d'éventuels « manques » du fait des missions exercées.

*Mais, ce matin au JORF, est paru l'arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé en date du 14 juin 2013, est autorisée au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel complémentaire pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration des affaires sociales pour 16 postes : la date d'ouverture des inscriptions est fixée au lundi 24 juin 2013 et celle de clôture des inscriptions est fixée au mercredi le 31 juillet 2013.*

*L'épreuve orale de sélection professionnelle se déroulera à compter du 9 septembre 2013.*

### *Ce que demandait l'UNSA depuis plus de 3 mois !*

Force est de constater que nous assistons déjà à un turn-over important de ce corps tant en centrale qu'en S/D, préjudiciable au bon fonctionnement de certains services et à l'image de notre ministère : phénomène sur lequel l'UNSA a interpellé les décideurs de notre administration à plusieurs reprises au niveau des CT et des CAP successives depuis environ 2 ans sans entrevoir un changement perceptible dans la construction des parcours professionnels de ce corps et la valorisation de leurs acquis au sein des services dans un accompagnement professionnalisé.

**En outre, se profile la mise en place du CI-Gem avec la mise en place du 3<sup>ème</sup> grade, composé d'attachés principaux et de conseillers d'administration.**

*Sur ce dernier point, l'UNSA rappelle les interpellations multiples qu'elle a faites sur la cotation des postes, leur classement et leur calibrage pour définir ceux qui se verront occupés par des conseillers d'administration : le retard pris par l'administration pour faire ce travail est scandaleux, particulièrement pour les S/D et le secteur « travail ».*

Les AAAS n'ont pas à payer pour ce retard inadmissible : le risque est de voir ces postes d'avancement pris par des attachés venus d'autres départements ministériels et d'une démobilisation de vos personnels souvent très investis dans leurs missions et impliqués dans la réussite de projets sensibles.

Vous renvoyez ainsi à notre corps l'image d'une non considération et d'une dévalorisation de nos capacités professionnelles.



*L'UNSA exige que soit engagée une véritable réflexion sur la place des attachés dans ce ministère dont le Ministre a comme ambition d'en faire un Ministère fort notamment sur l'axe Travail- Emploi, surtout en cette période de crise nationale, européenne et mondiale.*

En outre, Messieurs les futurs directeurs et préfigurateurs, vous devriez méditer en ces temps de difficultés et de changements, ces mots de Paul Valéry :

**« Un chef est un homme qui a besoin des autres ! »**

Je vous remercie de votre attention.

o o

o